



7<sup>th</sup> Floor, Frost Building South7  
Queen's Park Crescent Toronto  
ON M7A 1Y7 Telephone:  
416 325-0400  
Facsimile: 416 327-0374

7<sup>e</sup> étage, Édifice Frost Sud  
7, Queen's Park Crescent  
Toronto (ON) M7A 1Y7  
Téléphone : 416 325-0400  
Télécopieur : 416 327-0374

M. Grant Vingoe  
Président et chef de la direction  
Commission des valeurs mobilières  
de l'Ontario  
20, rue Queen Ouest, 22<sup>e</sup> étage  
Toronto (ON) M5H 3S8

M. le Président et Chef de la direction,

Alors que vous amorcez la planification de l'exercice 2022-2023, j'ai le plaisir de vous adresser la présente lettre en votre qualité de président et chef de la direction de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO). Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, je vous fais part de mes attentes concernant la CVMO pour l'exercice financier 2022-2023.

Les organismes de l'Ontario régis par un conseil d'administration sont des partenaires d'importance vitale dans la prestation de services de haute qualité à la population ontarienne. Le CVMO joue un rôle essentiel dans l'administration et l'exécution des règlements de l'Ontario à l'égard du secteur des valeurs mobilières. Le travail que vous faites avec vos collègues membres du conseil en vue d'établir les objectifs et l'orientation stratégique de la CVMO permettent à celle-ci de continuer à s'assurer qu'elle :

- protège les investisseurs contre les pratiques injustes, erronées et frauduleuses;
- veille à ce que les marchés financiers soient justes, efficaces et concurrentiels;
- favorise la confiance dans les marchés financiers;
- encourage la formation de capital;
- contribue à la stabilité du régime financier et à la réduction des risques systémiques.

Il est important que cette orientation s'harmonise avec les priorités du gouvernement, le mandat, les politiques et directives clés de votre organisme et mes propres orientations, le cas échéant. Je vous remercie de votre empressement à servir la province.

Je m'attends à ce que tous les organismes, en tant qu'entités à part entière du gouvernement de l'Ontario, servent la population ontarienne au mieux de ses intérêts en faisant preuve d'efficacité et d'efficacités, de même qu'en optimisant l'utilisation qui est faite des ressources. Alors que la population et les employeurs font face à d'immenses défis dus à la COVID-19, cette exigence est plus importante que jamais. Je m'attends à ce que chacune de vos actions, décisions et dépenses prenne en compte les intérêts des contribuables et des personnes que nous servons.

Il s'agit notamment de ce qui suit :

### **1. Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses**

- Exécuter les activités de la Commission selon le budget approuvé;
- Définir et saisir les occasions d'innovation ou d'amélioration de la viabilité;
- Respecter les orientations pertinentes concernant la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, les mesures provisoires en matière de biens immobiliers et les critères d'emplacement du bureau de l'organisme;
- Respecter les directives et politiques à l'égard de la gestion des dépenses et la rémunération des cadres;
- Travailler avec le ministère, le cas échéant, pour faire avancer le plan d'action *Faire progresser l'Ontario*.

### **2. Transparence et responsabilisation**

- Respecter les directives et politiques gouvernementales applicables et rédiger les rapports dans un esprit de responsabilisation et transparence;
- Se conformer aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, aux normes et pratiques comptables et au cadre éthique de la *Loi sur la fonction publique de l'Ontario* et répondre aux conclusions des vérifications, le cas échéant;
- Déterminer les compétences, connaissances et expériences nécessaires pour soutenir efficacement le conseil d'administration dans ses fonctions de gouvernance et de responsabilisation.

### **3. Gestion du risque**

- Créer et mettre en œuvre un processus efficace pour déceler, évaluer et atténuer les risques, notamment grâce à la planification et aux interventions liées aux situations d'urgence sanitaire ou autres, comme la pandémie de la COVID-19;
- Élaborer un plan de continuité des activités qui énumère les services et le personnel essentiels au sein de la CVMO.

### **4. Gestion des effectifs**

- Optimiser la capacité organisationnelle de la CVMO pour soutenir une prestation efficace des services publics;
- Moderniser et redéployer les ressources vers les secteurs prioritaires ou où elles sont requises.

### **5. Collecte de données**

- Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données à des fins de prise de décision, d'échange de l'information et de production de rapports, notamment en recourant à des solutions existantes ou inédites pour préparer des rapports fondés sur les résultats et améliorer la prestation de services;
- Appuyer la transparence et les exigences en matière de respect de la vie privée dans le travail et l'échange de données avec le ministère, s'il y a lieu.

### **6. Prestation de services en ligne et service à la clientèle**

- Examiner et mettre en œuvre des stratégies de modernisation numérique en vue de la prestation des services en ligne, et continuer à respecter et à surpasser les normes de service à la clientèle durant la transition;
- Utiliser des approches numériques, comme la recherche sur les utilisateurs et la méthode agile.

## 7. Diversité et inclusion

- Élaborer et promouvoir des initiatives relatives à la diversité et l'inclusion qui favorisent un milieu de travail diversifié, accessible, équitable, inclusif et exempt de racisme;
- Faire preuve de leadership dans le maintien d'un environnement inclusif dépourvu de harcèlement;
- Adopter un processus qui favorise la participation de tout le monde afin de veiller à ce que toutes les voix soient entendues dans la formulation des politiques et la prise de décisions.

## 8. Relance à la suite de la COVID-19

- Déterminer et adopter les méthodes de prestation de services (numériques ou autres) qui ont évolué depuis le début de la pandémie de la COVID-19;
- Soutenir les efforts de relance à la suite de la pandémie de la COVID-19.

Outre ces priorités à l'échelle gouvernementale, je m'attends à ce que la CVMO se consacre aux tâches suivantes :

- Continuer à soutenir la mise en œuvre des recommandations du rapport du Groupe de travail sur la modernisation relative aux marchés financiers dans la mesure où elles s'alignent sur les priorités gouvernementales;
- Soutenir le travail de mise en œuvre des changements à la gouvernance comme résultat de l'adoption de la *Loi de 2021 sur la Commission des valeurs mobilières*;
- Continuer à soutenir les consultations gouvernementales sur l'avant-projet de la *Loi sur les marchés financiers*;
- Travailler avec le gouvernement pour favoriser la croissance économique au moyen du plan de l'Ontario sur les marchés financiers;
- Assurer la participation du marché pour soutenir l'innovation, promouvoir la formation de capital et favoriser l'observation réglementaire par l'intermédiaire du Bureau de la croissance économique et de l'innovation;
- Entreprendre un rôle de leadership dans la réglementation des valeurs mobilières afin de favoriser des marchés financiers justes et efficaces en Ontario et au Canada;
- Améliorer la transparence en s'assurant que les analyses quantitatives et qualitatives des coûts et avantages prévus d'un règlement proposé soient fournies dans les publications des règlements de la CVMO et échangées dans le cadre des consultations sur la proposition afin de mieux orienter les commentaires du public et le processus d'établissement de règlements;
- Mener ses activités en s'assurant que la réalisation d'économies et la réduction de formalités administratives sont une priorité dans tous les processus internes et externes;
- Soutenir le gouvernement par rapport aux initiatives stratégiques au besoin;
- De concert avec les parties prenantes et d'autres organismes de réglementation, livrer des règlements adaptés;

- Cerner les occasions d'améliorer la compétitivité des entreprises ontariennes, tout en maintenant des protections appropriées pour les investisseurs;
- Travailler avec les partenaires réglementaires pour cerner, aborder et atténuer les risques systémiques et promouvoir la stabilité.

En se concentrant sur la réalisation des priorités susmentionnées, la CVMO doit continuer à s'efforcer de trouver des économies et à limiter ses dépenses pour atténuer les effets financiers sur les entreprises en rétablissement. Grâce à ces mesures, nous pouvons nous assurer que la CVMO continue à remplir son mandat imposé par la loi. Nous sommes sûrs que la population ontarienne engendrera la croissance économique nécessaire à la création d'emplois, à la prospérité et au renforcement de la province.

Je vous remercie, ainsi que vos collègues membres du conseil, de votre soutien continu et de vos précieuses contributions. Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez communiquer avec Francisco Chinchon, sous-ministre adjoint, Division des politiques en matière de services financiers, au 647 284-6374 ou à [francisco.chinchon@ontario.ca](mailto:francisco.chinchon@ontario.ca).

Veuillez agréer, Monsieur le Président et Chef de la direction, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre des Finances,



- c. Richard Clark, chef de cabinet, Bureau du ministre, Ministère des Finances  
Greg Orencsak, sous-ministre, Ministère des Finances  
Nancy Mudrinic, sous-ministre associée, Bureau des politiques de réglementation et des relations avec les organismes, Ministère des Finances  
Francisco Chinchon, sous-ministre adjoint, Ministère des Finances  
Michael Waterston, directeur (par intérim), Direction des services juridiques, Ministère des Finances